

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 160

présenté par

Mme Fraysse, M. Asensi, M. Azerot, Mme Bello, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier,
M. Carvalho, M. Charroux, M. Chassaigne, M. Dolez, M. Marie-Jeanne, M. Nilor, M. Sansu et
M. Serville

ARTICLE 6

Supprimer les alinéas 2 et 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer la mise sous condition de ressources de l'exonération de cotisations de sécurité sociale accordée aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprise (ACCRE) pendant douze mois.

Cette disposition qui paraît excessive va à l'encontre de l'objectif de maintien et de développement de l'emploi dans les territoires.